



PROCES VERBAL
DE DECLARATION DE PERTE

N° _____ / 20

L'an Deux Mille
Par devant nous, Consul Général de la République Algérienne Démocratique et Populaire à **Paris**

Mr Mme Melle

Né (e) le à

Fils (fille) de Et de.....

Domicilié (e)

S'est présenté (e) ce jour a nos services et nous a déclaré sur l'honneur avoir perdu en date du :

..... à

Passeport N°.....

Délivré le à

Carte Nationale d'identité Algérienne N°.....

Délivrée le à

Circonstances : Perte

L'intéressé (e) s'engage à assumer toutes responsabilités en cas de fausse déclaration.
Après lecture, nous avons clôturé le présent procès-verbal et l'avons signé avec l'intéressé(e)

NB : Le présent document ne peut en aucun cas servir de pièce d'identité ou de titre
de voyage

Fait à Paris le

MAE-AC-24